



2022

Plan de gestion

2022-2031 : Résumé



Réserve naturelle nationale Tourbière des Duges
Réserve naturelle régionale Les Sauvages

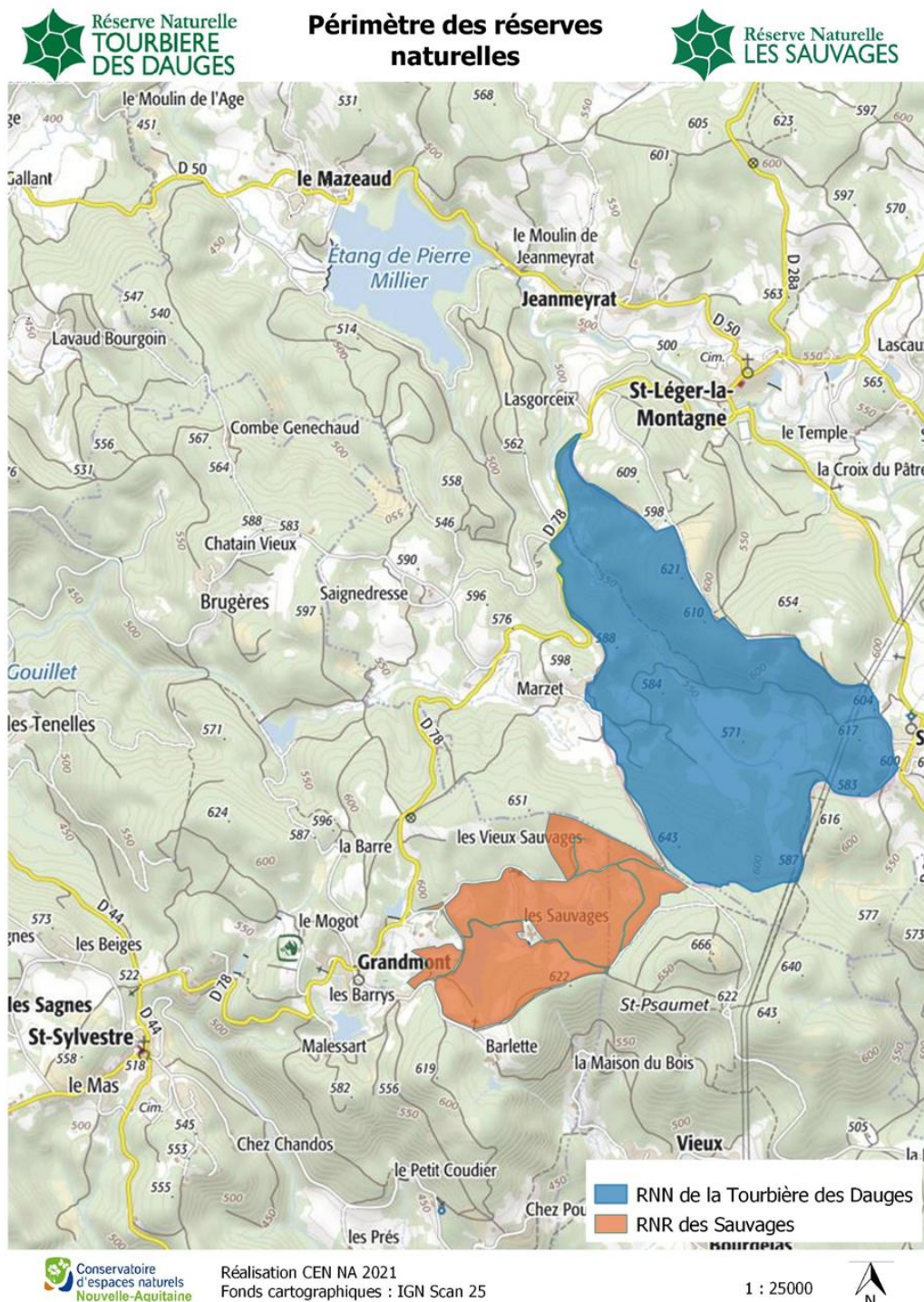
Saint-Léger la Montagne/Saint-Sylvestre/Ambazac (87)

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

C'est en 2019, au cours de la réunion annuelle de La DREAL Nouvelle-Aquitaine, que Mesdames Sophie AUDOUART (DREAL) et Sophie KERLOC'H (Région Nouvelle-Aquitaine) ont eu l'idée d'un plan de gestion commun de la RNN de la Tourbière des Dauges et la RNR Les Sauvages : les 2 réserves naturelles se jouxtent et ont le même gestionnaire, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Ainsi aujourd'hui, voit le jour ce document, qui outrepassse les frontières administratives pour se concentrer sur les espaces naturels et leur biodiversité. Ce plan de gestion répond à la nouvelle norme de l'Office Français de la Biodiversité (collectif, 2017). Il est rédigé pour 10 ans.



Localisation et limites administratives

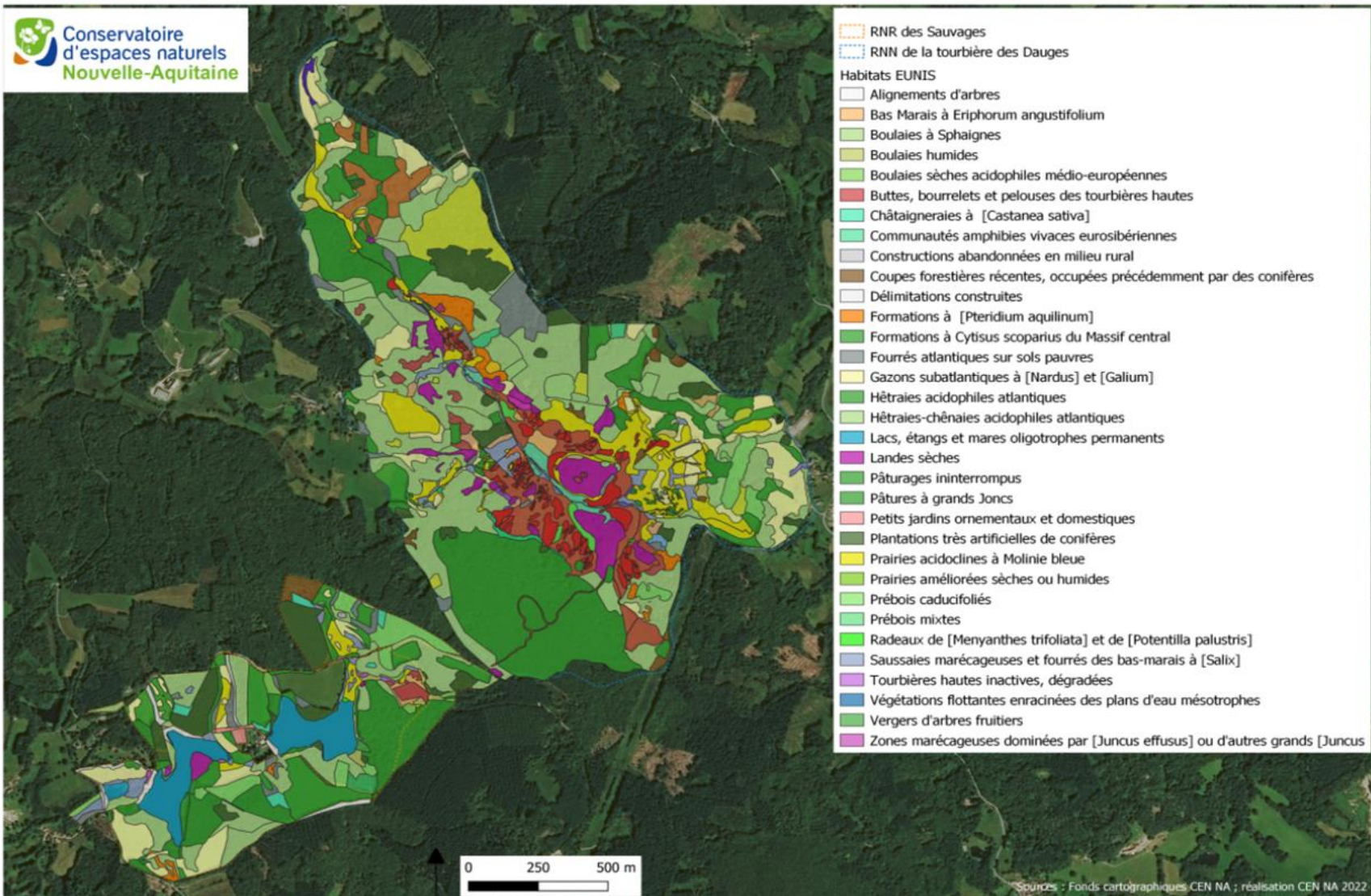
Nom du site	Tourbière des Dauges (30% parcelles privées)
Statut de protection juridique	Protection réglementaire : Classement en Réserve naturelle nationale (RNN) le 15/09/1998 par décret ministériel (n°98-842) JO du 22/09/98
Classification UICN	Catégorie III, IV (Monument naturel/ Élément marquant, Aire de gestion des habitats/espèces) (Lefebvre T., Moncorps S., 2010, p. 26)
Superficie	199 hectares 51 ares 96 centiares
Site numéro CEN NA	004
Code du site (abrev)	DAUG
N° de réserve naturelle	RNN144

Nom du site	Les Sauvages (100% parcelles privées)
Statut de protection juridique	Protection réglementaire : classement en Réserve naturelle régionale (RNR) le 20/11/2015 par délibération du Conseil Régional du Limousin (N° SP15-11-0068)
Classification UICN	Catégorie III, IV (Monument naturel/ Élément marquant, Aire de gestion des habitats/espèces) (Lefebvre T., Moncorps S., 2010, p. 26)
Superficie	82 hectares 56 ares et 65 centiares
Site numéro CEN NA	106
Code du site (abrev)	SAUV
N° de réserve naturelle	RNR 308

On y distingue 65 habitats naturels, dont 19 à statut (29.3 %). Ceux-ci représentent 46.1 % de la surface des deux réserves naturelles.

Les deux réserves naturelles font parties du site Natura 2000 de la Tourbière de la source du ruisseau des Dauges, d'une surface de 647 hectares, étendu le 04 avril 2017.

La Tourbière des Dauges est un espace naturel sensible de département de la Haute-Vienne depuis 1992.



Habitats EUNIS des réserves naturelles des Duges et des Sauvages

Évaluation des enjeux des deux réserves naturelles

La première sélection retient comme habitats naturels à enjeux écologiques, ceux :

- Relevant de la **Directive européenne Habitats-Faune-Flore** (1992) nommée « Directive Habitats » (statut « IC : Intérêt Communautaire » ou « PR : Prioritaire ») ;
- **Déterminants ZNIEFF** (DREAL Limousin, 2016).

Concernant les espèces, pour chaque groupe taxonomique, les espèces retenues sont celles bénéficiant d'un statut de protection et/ou conservation, c'est à dire :

- **d'une protection réglementaire** (directive « Habitats - Faune – Flore », Directive « Oiseaux », Protection nationale ou régionale (ancienne région Limousin) ;
- **Inscrites sur les listes rouges** (mondiale, européenne, nationale ou régionale (ancienne région Limousin) ;
- Inscrite à la liste des espèces **déterminantes ZNIEFF** ;
- A dire d'expert pour les taxons ne bénéficiant pas de listes rouges ou de statut de protection.

La seconde sélection a consisté à appliquer trois critères de la méthode : sensibilité, représentativité et fonctionnalité pour ces habitats et espèces. Le troisième critère « fonctionnalité » n'a pas été appliqué aux habitats, la fonctionnalité de ces derniers nécessitant une analyse plus complexe que celle possible lors de la rédaction de ce plan de gestion. Elle a été remplacée par « support de diversité spécifique ».

Critère « Sensibilité »

Ce critère évalue l'intérêt patrimonial, la valeur intrinsèque liée aux habitats et espèces, en prenant en compte leur fragilité et leur capacité de résilience. Pour les habitats et espèces, trois degrés de sensibilité ont été définis :

*** Habitat d'intérêt communautaire (IC ou PR), espèce inscrite sur une liste rouge mondiale, européenne ou nationale ; **espèce protégée Monde Europe**

** : Habitat inscrit sur les listes « Déterminant ZNIEFF », considéré rare ou menacé en Limousin (dire d'expert), espèce inscrite sur les listes rouges régionales (Limousin) ; CR (en danger critique) ou espèce EN (en danger) ; **espèce protégée France**

* Habitat rare mais peu menacé en Limousin (dire d'expert), et espèce VU (Vulnérable) ou NT (Quasi menacée) sur les listes rouges régionales (Limousin) ; **espèce protégée Limousin Haute-Vienne**.

Pour certains groupes taxonomiques, les listes rouges ne sont pas encore disponibles, l'utilisation du dire d'expert a donc été privilégiée, elle est mentionnée dans les paragraphes décrivant chaque groupe concerné.

Critère « Représentativité »

Ce critère est défini comme suit :

- pour les habitats : par la surface de celui-ci au sein de la réserve naturelle ;
- pour les espèces : par les effectifs ou surfaces (flore, fonge...) par rapport à leur répartition plus large, l'échelle régionale ou nationale. La singularité dans l'aire de répartition a aussi été prise en compte.

*** : >1% de la surface ou des effectifs nationaux, ou d'une spécificité dans l'aire de répartition (limite d'aire ou sites isolés) ;

** : représentative des effectifs régionaux pour les espèces ou de la surface régionale pour les habitats ;

* : population ou surface peu représentative (part non significative).

En l'absence d'éléments suffisants pour les habitats, les connaissances de répartition dans l'unité paysagère (n°11 : Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud) ainsi que dire d'expert ont été utilisés. Pour les espèces, l'état des populations au niveau régional (territoire Limousin) ou national n'est pas toujours disponible. La référence choisie est celle de la représentation dans des atlas, lorsqu'ils sont disponibles, ou le nombre de localités connues (Limousin et France).

Critère « Fonctionnalité »

Ce critère, dans la méthodologie, s'intéresse aux fonctions remplies par les habitats et pour les espèces, renseigne sur le caractère déterminant de la réserve naturelle dans la réalisation de son cycle de vie. Les données concernant ces facteurs pour les habitats ne sont pas disponibles, ou ne bénéficient d'une méthode d'évaluation globale et fiable. Il a donc été choisi d'évaluer l'habitat en tant que support de diversité spécifique, c'est à dire le nombre et le statut des espèces se développant dans ces habitats.

*** : Habitat abritant plusieurs espèces à enjeu (** ou *** selon le critère sensibilité), ou espèce pouvant réaliser l'intégralité de son cycle de vie sur la réserve naturelle ;

** : habitat abritant des espèces (*) ou espèce pouvant réaliser une partie déterminante de son cycle de vie (reproduction, hibernation...);

* : Habitat n'abritant pas d'espèces définies par le critère de sensibilité et espèces ne pouvant utiliser que faiblement la réserve naturelle (pas de reproduction par d'hibernation...).

Synthèse des critères

Rappelons que si la définition des trois critères précédemment évoqués peut faire consensus, il n'existe pas de méthode standardisée au niveau national ou régional pour définir des niveaux d'enjeu en fonction des différentes combinaisons possibles. La méthode proposée ici est propre à la réserve naturelle de l'étang des Landes et doit être examinée par le CSRPN-NA qui joue le rôle de conseil scientifique de la réserve.

Trois niveaux d'enjeu, c'est-à-dire de responsabilité de la réserve vis-à-vis des milieux et espèces évaluées sont proposés ici et leurs conditions d'attribution résumés dans le tableau i. Les notes attribuées à chacun des habitats et espèces correspondent à la somme des étoiles qui leur sont attribuées. Ces notes définissent différemment selon le groupe d'espèces un type de responsabilité :

- **Responsabilité majeure** (responsabilité nationale) : milieux ou espèces menacés au niveau national ou supra (sensibilité +++), dont les réserves abritent au moins 10% de la surface ou des populations limousines, ou au moins 1% de la surface ou des populations nationales (représentativité ++ à +++) et pour lesquels les réserves sont fonctionnelles (fonctionnalité +++) ou déterminantes dans une étape du cycle de vie (représentativité ++ pour les espèces migratrices ou à large territoire) ; espèces endémiques ;

- **Responsabilité forte** (responsabilité régionale) : milieux ou espèces menacés au niveau du Limousin (sensibilité + à ++), dont la réserve abrite au moins 10% de la surface ou des populations limousines ou au moins 1% de la surface ou des populations nationales (représentativité ++ à +++) et pour lesquels les réserves sont fonctionnelles (fonctionnalité +++) ou déterminantes dans une étape du cycle de vie (représentativité ++ pour les espèces migratrices ou à large territoire) ;

- **Responsabilité modérée** (responsabilité régionale modérée ou locale) : espèces menacées à différentes échelles dont les réserves abritent des populations inférieures à 10% des populations limousines (représentativité +) et/ou pour lesquelles les réserves ne sont pas fonctionnelles (fonctionnalité +).

Concernant les habitats naturels des réserves naturelles :

Trois grands habitats sont à responsabilité majeure (note de 8 à 9), un autre à responsabilité forte (note de 7).

Enjeux	Codes EUNIS	Sensibilité (typicité, résilience)	Représentativité		Support de diversité spécifique	Responsabilité globale	Classe de responsabilité	
Complexe de tourbières tremblantes, bas-marais et haut-marais	D2.22, D2.26, D2.3, D3.3H, D2.39, D1.11, D1.12	***	Limite d'aire à l'Ouest		Accueillent des espèces protégées et de la Directive Habitats, espèces pour lesquelles les RN ont une responsabilité forte à majeure	***	9	Responsabilité majeure
Landes sèches	F4.2	***			Accueillent les populations d'Engoulevent d'Europe, pour laquelle la RN Duges a une responsabilité majeure et l'Arnica des montagnes	***	9	
Etangs oligotrophes et communautés végétales associées	C1.1, C1.131, C3.41	***		**		***	8	Responsabilité forte
Hêtraie acidiphile	G1.62	***		*	Accueille des espèces d'intérêt communautaires	***	7	

Concernant la flore vasculaire, 306 espèces sont présentes sur la Tourbière des Duges et 162 sur la réserve Les Sauvages. Trois espèces sont à responsabilité majeure (note de 8) et 5 à responsabilité forte (note de 7).

Espèces	Niveau d'enjeu		Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves	
	Sensibilité	Représentativité			
<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	***	Peu présente aux Sauvages - Très présente sur l'ensemble des milieux tourbeux de la tourbière des Duges, de nombreuses données > 2000	**	***	8 Majeure
<i>Ranunculus ololeucos</i> J. Lloyd, 1844	**	Très rare en Limousin, une maille de présence > 2000 mais défaut d'identification et de prospection. Stations étendues et en progression sur les Sauvages	***	***	8 Majeure
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817	**	Les Duges constituent la seule station connue actuellement des Monts d'Ambazac - Site isolé	***	***	8 Majeure
<i>Arnica montana</i> L., 1753	*	En limite d'aire de répartition, (seule donnée > 2000)	***	***	7 Forte
<i>Lycopodium clavatum</i> L., 1753	**	Stations en forte régression - Seulement présente sur le Plateau de Millevaches et les Monts d'Ambazac ; les stations des Monts d'Ambazac semblent isolées	**	***	7 Forte
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton, 1810	**	Espèce peu présente dans les données > 2000 au niveau départemental. 1 station connue sur la RNN des Duges	**	***	7 Forte
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	**	Présence de l'habitat restreinte (pêcheries, bords d'étang, rifoles)	**	***	7 Forte
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch., 1864	**	Très petite station	**	***	7 Forte

Concernant la bryoflore, 169 taxons ont été identifiés ; 22 espèces sont considérées « à statut » dont une à responsabilité majeure (note de 8) et 14 à responsabilité forte (note de 6, cortège de sphaignes).

Espèces	Niveau d'enjeu		Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves	
	Sensibilité	Représentativité			
<i>Bruchia vogesiaca</i> Nestl. ex Schwägr., 1824	***	Espèce rare en Limousin	**	***	8 Majeure
<i>Sphagnum auriculatum</i> Schimp., 1857	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw., 1782	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC., 1805	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum cuspidatum</i> Ehrh. ex Hoffm., 1796	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum fimbriatum</i> Wilson, 1847	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr., 1880	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk., 1851	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum inundatum</i> Russow, 1894	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum palustre</i> L., 1753	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb., 1872	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson, 1855	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst., 1888	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum subsecundum</i> Nees, 1819	***			***	6 Forte
<i>Sphagnum tenellum</i> (Brid.) Pers. ex Brid., 1818	***			***	6 Forte

Pour les Lichens, 15 espèces sont identifiées sur la réserve des Dauges, 39 espèces aux Sauvages. La liste des deux réserves porte le nombre à 29 espèces communes.

Pour la RNN des Dauges, on aboutit à une liste de 15 espèces à statut sur son périmètre dont trois communes aux deux réserves : 13 espèces à la RN des Dauges et 5 aux Sauvages.

Les outils de bio-évaluation sont en cours d'élaboration pour ce groupe. Il n'existe à ce jour pas de liste rouge nationale ni régionale pour le territoire Limousin ou Néo-Aquitain désormais. Les statuts retenus sont donc issus des critères retenus dans le *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine* - 3ème édition (2020), Association Française de lichénologie (AFL), Fontainebleau, 1769 p. Les menaces sont définies en utilisant les catégories établies par l'UICN.

Au regard, des disparités d'inventaires sur les deux réserves et de la méconnaissance de répartition plus générale de ces espèces, nous avons choisi de ne pas identifier de niveau de responsabilité des sites. Les éléments à notre disposition ne permettraient qu'une appréciation partielle et erronée.

Concernant les chiroptères, 15 espèces ont été identifiées dont une pour laquelle la responsabilité des réserves est forte (note de 7).

Espèces	Niveau d'enjeu		Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves	
	Sensibilité	Représentativité			
Barbastelle d'Europe , <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	***		*	***	7 Forte

Pour les autres mammifères, 29 taxons dont deux espèces à responsabilité majeure (note de 8) et deux autres à responsabilité forte (note de 7).

Espèces	Niveau d'enjeu		Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves	
	Sensibilité	Représentativité			
<i>Arvicola sapidus</i> , Campagnol amphibie	***	Très présent en Limousin mais en déclin, surfaces des zones humides en régression	**	***	8 Majeure
<i>Neomis fodiens</i> (Pennant, 1771) <i>Crossope aquatique</i>	**	Estimation des populations difficile, mais milieux propices et présence avérée (2019)	***	***	8 Majeure
<i>Lutra lutra</i> , Loutre d'Europe	***	Présente partout sur le territoire, reproductions sur les Sauvages	*	***	7 Forte
<i>Felis sylvestris</i> Schreber, 1775, Chat forestier	***	Fréquemment observés (pièges photo) sur les réserves, continuité avec les populations du Plateau de Millevaches	*	***	7 Forte

Pour les reptiles et les amphibiens, respectivement 10 et 8 espèces sont connues : six espèces à responsabilité forte (note de 7).

Espèces	Niveau d'enjeu		Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves	
	Sensibilité	Représentativité			
<i>Coronelle lisse</i> (La), <i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	***	Peu de mailles de présence en Haute Vienne mais observations régulières sur la RNN de la tourbière des Dauges,	*	***	7 Forte
Couleuvre verte et jaune (La), <i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacépède, 1789)	***	Très peu d'observations sur les Dauges mais fréquemment observée sur les Sauvages	*	***	7 Forte
Lézard vivipare (Le), <i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	**	régression	**	***	7 Forte
Triton marbré (Le), <i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	***	Assez présent au niveau régional, populations non significatives sur les réserves	*	***	7 Forte
Alyte accoucheur (L'), <i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	***	Très présent au niveau régional, populations non significatives sur les réserves	*	***	7 Forte
Grenouille agile (La), <i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger in Bonaparte, 1838)	***	Très présent au niveau régional, populations non significatives sur les réserves	*	***	7 Forte

Aucune espèce de poissons connue n'est considérée à responsabilité majeure ou forte

Concernant les oiseaux, 112 espèces recensées, une espèce est considérée à responsabilité majeure (note de 8) et trois à responsabilité forte (note de 7) sur les réserves naturelles.

Espèces	Niveau d'enjeu		Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves	
	Sensibilité	Représentativité			
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	Nicheur ***	Au moins 4 mâles chanteurs observés chaque année sur les Dauges, Observations de jeunes à l'envol	**	***	8 Majeure
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	Nicheur ***		*	***	7 Forte
Pic noir (<i>Dendrocopus major</i>)	Nicheur ***		*	***	7 Forte
Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>)	Nicheur **		*	***	7 Forte

Concernant les odonates, 45 espèces sont connues dont trois à responsabilité forte (note de 6 et 7).

Espèces	Niveau d'enjeu			Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves		
	Sensibilité	Représentativité					
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Reproducteur	***	Peu présent sur la réserve des Dauges	*	***	7	Forte
<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)	Reproducteur	*	Régulièrement observée sur les sites tourbeux des Monts d'ambazac - Populations isolées de celles du Plateau de Millevaches	***	***	7	Forte
<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	Reproducteur	*	Régulièrement observée sur les sites tourbeux des Monts d'ambazac - Populations isolées de celles du Plateau de Millevaches mais plus fréquente que arctica	**	***	6	Forte

Pour les coléoptères, 392 espèces pour les réserves naturelles. Aucune espèce ne ressort.

Concernant les lépidoptères, sur les 355 espèces connues, seule une est à responsabilité forte (note de 7).

Espèces	Niveau d'enjeu			Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves		
	Sensibilité	Représentativité					
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775) Damier de la Succise		***		*	***	7	Forte

Pour les orthoptères, 34 espèces sont identifiées, une espèce ressort (note de 7).

Espèces	Niveau d'enjeu			Fonctionnalité	Responsabilité globale pour les réserves		
	Sensibilité	Représentativité					
<i>Gomphocerippus armoricanus</i> Defaut, 2015(Charpentier, 1825)		**	Priorité 1 de la liste rouge d'Auvergne	**	***	7	Forte

Enfin, les arachnides, sur 202 espèces, aucune espèce ne ressort.

On aborde ensuite la partie vision et gestion opérationnelle des réserves naturelles, pour 10 ans. Elle est sous-tendue par les diagnostics préalables ; mais aussi par l'évaluation des plans de gestion précédents :

Concernant la Tourbière des Duges, le bilan est le suivant, beaucoup de projets ont été réalisés, quelques aléas toutefois avec des axes majeurs qui se dessinent :

- Pérenniser le pâturage des vaches sur la tourbière et chèvres sur les landes sèches, en augmentant la pression de pâturage.
- Conforter l'acquisition foncière par le Conservatoire ou le Conseil départemental de la Haute-Vienne.
- Réactualiser des données naturalistes qui commencent sérieusement à dater.
- Mettre en place une muséographie à la maison de la réserve.
- Consolider la trame de sites naturels bordiers.

Concernant les Sauvages, la priorité de ce plan de gestion doit se focaliser sur la réalisation de compléments d'inventaires et des études car la connaissance du site est encore insuffisante. La mise en place de suivis écologiques est également prégnante, ainsi que l'amélioration des connaissances du fonctionnement des milieux.

Le diagnostic des plans de gestion a fait émerger pour les deux réserves, deux enjeux de conservation et trois facteurs clés qui constituent les fondations du tableau de bord. Ces cinq éléments ont conduit à la définition de 8 objectifs à long terme (OLT) dont 4 sont relatifs à l'enjeu de conservation prépondérant des milieux naturels :

- **Enjeu 1** : Eco-complexe des alvéoles et fonctionnalité des hydrosystèmes.
 - ✓ OLT1 : Maintenir les milieux ouverts de prairies, tourbières et landes.
 - ✓ OLT2 : Maintenir la mosaïque des peuplements forestiers, en qualité et en âge.
 - ✓ OLT3 : Contribuer au bon état de sauvegarde des milieux naturels en connexion avec les réserves.
 - ✓ OLT4 : Améliorer la fonctionnalité des hydrosystèmes et des complexes tourbeux.
- **Enjeu 2** : Connaissances scientifiques.
 - ✓ OLT5 : Actualiser les inventaires et améliorer les connaissances.
- **Facteur clé 1** : Fonctionnement des réserves.
 - ✓ OLT6 : Garantir la pérennité des budgets des réserves et la prise en compte des nouvelles missions.
- ✓ **Facteur clé 2** : Maîtrise foncière.
 - ✓ OLT7 : Assurer l'acquisition de l'ensemble des parcelles de la réserve naturelle nationale pour une gestion pérenne et améliorer le périmètre de la réserve naturelle régionale.
- **Facteur clé 3** : Fréquentation, sensibilisation du public et ancrage territorial.
 - ✓ OLT8 : Améliorer l'accueil du public, l'éducation à l'environnement et l'ancrage territorial.

Ces objectifs à long terme (OLT) sont déclinés en 49 objectifs opérationnels (Oo), constituant des étapes, qui en utilisant, minimisant, corrigeant ou supprimant les facteurs d'influence, sur lesquels peut agir le gestionnaire, contribuent à atteindre les objectifs à long terme.

OLT1 - Maintenir les milieux ouverts de prairies, tourbières et landes : Oo1.1 à Oo1.7

ENJEUX	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1- Ecomplexe des alvéoles et fonctionnalité des hydrosystèmes	OLT1- Maintenir les milieux ouverts de prairies, tourbières et landes	Oo1.1- Ajuster la pression de pâturage des bovins
		Oo1.2- Maintenir des milieux ouverts en endiguant les Fougères aigles (5 ha)
		Oo1.3- lutter contre la présence d'espèces exotiques envahissantes
		Oo1.4- Pérenniser le pâturage des landes sèches
		Oo1.5 - Gyrobroyer les refus de pâturage tous les 5 ans, si nécessaire
		Oo1.6 - Préserver les zones sensibles : Succise, Spiranthe, Lycopodes...
		Oo1.7 - Restaurer des landes sèches et des prairies (3ha)

OLT2 - Maintenir la mosaïque des peuplements forestiers en qualité et en âge : Oo2.1 à Oo2.5

ENJEUX	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1- Ecomplexe des alvéoles et fonctionnalité des hydrosystèmes	OLT2- Maintenir la mosaïque des peuplements forestiers en qualité et en âge	Oo2.1- Laisser la forêt en évolution libre et/ou gestion en futaie irrégulière
		Oo2.2-. Restaurer et maintenir des Châtaigneraies fruits
		Oo2.3- Acheter des parcelles forestières (17ha)
		Oo2.4- Inciter les propriétaires privés à la futaie jardinée et à la régénération naturelle
		Oo2.5- Etablir un partenariat avec l'ONF pour une gestion écologique des parcelles communales

OLT3 - Contribuer au bon état de sauvegarde des milieux naturels en connexion avec les réserves : Oo3.1 à Oo3.4

ENJEUX	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1-Ecomplexe des alvéoles et fonctionnalité des hydrosystèmes	OLT3- Contribuer au bon état de sauvegarde des milieux naturels en connexion avec les réserves	Oo3.1- Collaborer et mettre en commun les objectifs de la réserve des Duges et de celle des Sauvages
		Oo3.2- Assurer la complémentarité et la cohérence avec les opérations mises en place sur le site Natura 2000 de la Tourbière de la source du ruisseau des Duges
		Oo3.3- Assurer la cohérence des objectifs des réserves avec la gestion des sites CEN NA des Monts d'Ambazac
		Oo3.4- Utiliser les programmes spécifiques pour assurer la gestion du réseau de site des Monts d'Ambazac

OLT4 - Améliorer la fonctionnalité des hydrosystèmes et des complexes tourbeux : Oo4.1 à Oo4.4

ENJEUX	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1- Ecomplexe des alvéoles et fonctionnalité des hydrosystèmes	OLT4- Améliorer la fonctionnalité des hydrosystèmes et des complexes tourbeux	Oo4.1- Suivre l'hydrologie des étangs et des milieux humides de la RNR des Sauvages et leur bon état écologique
		Oo4.2- Etudier l'opportunité de restaurer les ouvrages hydrauliques des étangs (RNR Les Sauvages)
		Oo4.3- Gérer la population piscicole des étangs, les espèces aquatiques et amphibiens allochtones
		Oo4.4- Protéger les berges des étangs et des cours d'eau ou des zones humides du sur-piétinement bovin
		Oo4.5- Garantir la sécurité des ouvrages hydrauliques des étangs

OLT5 - Actualiser les inventaires et améliorer les connaissances : Oo5.1 à Oo5.9

ENJEUX	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
2- Connaissances scientifiques	OLT5- Actualiser les inventaires et améliorer les connaissances	Oo5.1- Poursuivre les inventaires et les études scientifiques
		Oo5.2- Actualiser les anciens inventaires
		Oo5.3- Affiner et mettre à jour la cartographie des végétations
		Oo5.4- Améliorer le dispositif de suivi des objectifs
		Oo5.5- Améliorer les connaissances abiotiques
		Oo5.6- Mettre en place des protocoles et des dispositifs de suivis des espèces
		Oo5.7- Diffuser les connaissances naturalistes
		Oo5.8 - Inciter et accueillir les programmes de recherche
		Oo5.9- Impliquer les représentants du Conseil scientifique du CEN Nouvelle-Aquitaine et du CSRPN

OLT6- Garantir la pérennité des budgets des réserves et la prise en compte des nouvelles missions : Oo6.1 à Oo6.7

FACTEUR CLE	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1- Fonctionnement des réserves	OLT6- Garantir la pérennité des budgets des réserves et la prise en compte des nouvelles missions	Oo6.1- Participer aux instances de décision des réserves
		Oo6.2- Rechercher de nouveaux partenaires financiers
		Oo6.3- Faire respecter la réglementation des réserves
		Oo6.4- Intégrer une démarche de développement durable
		Oo6.5- Se former à de nouvelles tâches
		Oo6.6- Acquérir et entretenir les matériels
		Oo6.7- Administrer

OLT7- Assurer l'acquisition de l'ensemble des parcelles de la réserve naturelle nationale pour une gestion pérenne et améliorer le périmètre de la réserve naturelle régionale : Oo7.1 à 7.5

FACTEUR CLE	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
2- Maîtrise foncière	OLT7- Assurer l'acquisition de l'ensemble des parcelles de la réserve naturelle nationale pour une gestion pérenne et améliorer le périmètre de la réserve naturelle régionale	Oo7.1- Démarcher les propriétaires privés, animation foncière
		Oo7.2- Impliquer la SAFER pour le regroupement des parcelles
		Oo7.3- Achat de parcelles par le Conseil départemental
		Oo7.4- Achat de parcelles par le CEN Nouvelle-Aquitaine
		Oo7.5- Etendre le périmètre de la RNR

OLT8- Améliorer et renforcer l'accueil du public, l'éducation à l'environnement et l'ancrage territorial : Oo8.1 à Oo8.8

FACTEUR CLE	OBJECTIFS A LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS
3-Fréquentation, sensibilisation du public et ancrage territorial	OLT8- Améliorer et renforcer l'accueil du public, l'éducation à l'environnement et l'ancrage territorial	Oo8.1- Proposer une muséographie de la maison de la réserve
		Oo8.2- Financer le temps de travail dévolu à l'accueil du public
		Oo8.3- Développer les supports de communication et d'animations
		Oo8.4- Collaborer avec les structures locales
		Oo8.5- Développer l'interprétation des sentiers de découverte
		Oo8.6- Augmenter la présence des scolaires
		Oo8.7- Restaurer le patrimoine bâti

Enfin, le plan de travail aboutit avec la définition de 86 opérations, dont certaines comportent des sous actions (CS), codifiées via la nouvelle nomenclature et numérotées sans prévalence. Leur hiérarchisation résulte du degré de priorité suivant :

- ✓ 1 : opération indispensable.
- ✓ 2 : opération importante.
- ✓ 3 : opération éventuelle.

Chaque opération fait l'objet d'une fiche détaillée spécifique, ce répertoire garantit la continuité, faisant ainsi fi des aléas du personnel affecté aux réserves naturelles, pour une durée de 10 ans.

MANAGEMENT ET SOUTIEN (MS)		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
MS1	Participation aux comités de gestion locaux et dispositifs des collectivités	2
MS2	Formation permanente du personnel	1
MS3	Réseaux des réserves naturelles de France et des Conservatoires d'espaces naturels	2
MS4	Participation aux actions liées à Natura 2000	1
MS5	Encadrement des stages	3
MS6	Demandes, suivi des subventions et des dépenses	1
MS7	Maintenance et renouvellement de matériels administratifs, de gestion et de suivis	2
MS8	Tâches administratives et secrétariat	1
MS9	Préparation et tenue des comités consultatifs	1
MS10	Organisation du travail de l'équipe, suivi du temps de travail, réunions	1
MS11	Suivi de la fréquentation des sites	1
MS12	Animation, participation au conseil scientifique du CEN et du CSRPN	2
MS13	Animation foncière en vue d'acquisition, de baux ou de conventions	1
MS14	Suivi des infrastructures d'accueil du public, boutique, expositions	2
MS15	Contribution à la conservation des milieux bordiers des réserves naturelles (corridors)	1
MS16	Evaluation et renouvellement du plan de gestion	1
MS17	Proposition d'extension du périmètre de la RNR Les Sauvages	1

CODE	ACTIONS	PRIORITE
INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP)		
IP1	Pâturages extensifs	1
IP2	Installation et maintenance des infrastructures liées au pâturage	1
IP3	Fauche avec export ou broyage	1
IP4	Bûcheronnage de restauration de milieux ouverts	2
IP5	Fauche de Fougère aigle, roulage	1
IP6	Gestion de micro-habitats	1
IP7	Entretien sous les lignes électriques	1
IP8	Opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	1
IP9	Restauration et entretien du patrimoine bâti	2
IP10	Gestion forestière des peuplements existants	2
IP11	Evolution libre	2
IP12	Travaux de restauration des ouvrages de gestion hydraulique des étangs	2
IP13	Aménagement/installation de matériel pour la protection des berges des étangs et des cours d'eau contre le piétinement bovin	1
IP14	Entretien et suivi des ouvrages de gestion hydraulique des étangs	1
IP15	Restauration de l'écoulement des eaux de surface d'alimentation des étangs	2
IP16	Gestion piscicole /gestion hydraulique	1

CONNAISSANCE ET SUIVI DU PATRIMOINE NATUREL		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
CS1	Mise à jour de la cartographie des végétations	1
CS2	Suivi hydrologique et état écologique des eaux	1
CS3	Suivi de la végétation par relevés phytosociologiques	1
CS4	Suivi de la flore à fort enjeu de conservation	
	CS 4.1 : <i>Spiranthes aestivalis</i>	1
	CS 4.2 : <i>Lycopodiella inundata</i>	1
	CS 4.3 : <i>Lycopodium clavatum</i>	1
	CS 4.4 : <i>Arnica montana</i>	1
	CS 4.5 : <i>Rynchospora fusca</i>	1
CS5	Suivi des groupes faunistiques	
	CS 5.1 : Faune piscicole	1
	CS 5.2 : Micro et petits mammifères terrestres	1
	CS 5.3 : Chiroptères	1
	CS 5.4 : Avifaune	1
	CS 5.5 : Rhopalocères	1
	CS 5.6 : Odonates	1
	CS 5.7 : Orthoptères	1
CS6	Suivi des espèces faunistiques à fort enjeu de conservation	
	CS 6.1 : <i>Arvicola sapidus</i>	1
	CS 6.2 : <i>Caprimulgus europaeus</i>	1
	CS 6.3 : <i>Somatochlora arctica</i>	1
	CS 6.4 : <i>Euphydrias aurinia</i>	1
CS7	Diagnostic écologique des habitats par la méthode "Syrph the net"	1
CS8	Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières	1
CS9	Suivi de l'impact des changements climatiques	1
CS10	Actualisation et compléments d'inventaires	1
CS11	Suivi simplifié du pâturage	1
CS12	Veille écologique	1
CS13	Alimentation et partage de bases de données	1
CS14	Recherche sur les usages passés de la réserve	2
CS15	Compléments d'inventaires pédologiques et géologiques	1
CS16	Développement des protocoles de suivi et calibrage des indicateurs de conservation	1
CS17	Suivi des populations d'espèces exotiques envahissantes	1
CS18	Autres suivis d'espèces et de végétations	1

SURVEILLANCE ET POLICE		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
SP1	Missions de police de la Nature	1
SP2	Tournées de surveillance, maraudage	1
SP3	Signalétique réglementaire	1
SP4	Collaboration OFB	2

CREATION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
CI1	Muséographie de la maison de la réserve	1
CI2	Aire de stationnement	1
CI3	Dispositifs d'accessibilité (Joëlette)	2
CI4	Relevés et entretien des éco-compteurs	2
CI5	Renouvellement des panneaux d'information	3
CI6	Entretien des sentiers et balisages	1

PRESTATION DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
EI1	Expertises (études, inventaires, travaux...)	2
EI2	Formations (conférences, questionnaires, étudiants...)	2
EI3	Etude du fonctionnement de la tourbière, des prairies humides, des sources et cours d'eau connectés aux étangs	1
EI4	Analyse des ouvrages hydrauliques des étangs des Sauvages et étude de faisabilité de leur restauration	2

PARTICIPATION A LA RECHERCHE		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
PR1	Modèle informatique réchauffement climatique	1
PR2	Encadrement de sujets de recherche	2

PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
PA1	Animations grand public	1
PA2	Animations groupes constitués	1
PA3	Animations scolaires	1
PA4	Fête des 30 ans de la RNN de la Tourbière des Duges	2
PA5	Partenariat avec l'Office de tourisme	1
PA6	Accueil du public à la maison de la réserve	1
PA7	Partenariats pédagogiques locaux	2
PA8	Randonnées de découverte	2

CREATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE		
CODE	ACTIONS	PRIORITE
CC1	Renouvellement de la plaquette officielle	1
CC2	Vulgarisation des plans de gestion	3
CC3	Dépliant des sorties nature	1
CC4	Programme des sorties scolaires	1
CC5	Actualisation du site internet	2
CC6	Interprétation des sentiers	1
CC7	Gazette annuelle	2
CC8	Plaquettes et panneaux des sentiers de randonnées	2
CC9	Articles de presse et contacts médias	2
CC10	Le web documentaire des Dauges	3
CC11	Création de supports de communication	1

Les tableaux suivants synthétisent, les moyens humains nécessaires à la bonne exécution de ce plan de gestion. Attention toutefois, cet exercice est périlleux, la quantification dépendant parfois d'estimations assez subjectives...

RNN Dauges	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2022-2031
Total jours	569	575,5	596	601,5	526	525,5	544	491,5	538	588,5	5555,5
Total ETP	2,8	2,8	2,9	3,0	2,6	2,6	2,7	2,4	2,7	2,9	2,7

RNR Sauvages	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2022-2031
Total jours	100,5	143,5	132	115	109,5	125	105	108,5	205,5	1265	2409,5
Total ETP	0,5	0,7	0,7	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	1,0	6,2	1,2



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Réserves naturelles
Tourbière des Duges – Les Sauvages
23 Sauvagnac – 87340 St Léger la Montagne
Tél : 05 55 39 80 20
rndauges@conservatoirelimousin.com
vlucain@conservatoirelimousin.com

avec le concours financier de



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Imprimé par nos soins